

L'Entreprise CHARIER une nouvelle fois saluée par VINCI Autoroutes pour sa politique sécurité exemplaire



Vendredi 9 septembre 2022, l'Entreprise CHARIER s'est vu remettre pour la seconde fois le Trophée Maîtrise d'Ouvrage Zéro Accident de VINCI Autoroutes. D'abord attribué en 2020 pour l'A83 en Vendée, il vient cette année saluer la réalisation du chantier de rénovation des chaussées de l'A10, entre Orléans et Meung-sur-Loire.

Le Trophée, décerné à l'initiative de la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage de VINCI Autoroutes (réseau Cofiroute), récompense la capacité des entreprises prestataires à s'engager et à s'impliquer au quotidien dans leur démarche sécurité avec comme objectif le zéro accident sur les chantiers : fixer le cadre, réaliser une bonne préparation de chantier, innover dans les process et les outils en faveur de la limitation des risques, rester vigilant, partager les bonnes pratiques en matière de sécurité. Une exigence partagée par l'Entreprise CHARIER qui œuvre au quotidien pour placer la sécurité au cœur de la conduite de ses chantiers.

Depuis 10 ans, dans le cadre de sa politique Maîtrise d'Ouvrage Zéro Accident, VINCI Autoroutes s'est fixé pour objectif de n'avoir aucun blessé sur ses chantiers. Pour cela, des règles et procédures particulièrement strictes sont imposées aux entreprises de travaux.

« Par l'investissement de tous les intervenants, à tous les instants, CHARIER a su faire vivre cette exigence. L'organisation et la forte implication de tous dès la phase de préparation, la communication quotidienne sur les sujets sécurité, l'intégration de l'ensemble des partenaires dans la démarche sécurité et la gestion de la coactivité sont autant d'actions que nous avons voulu souligner. Cette rigueur et cette volonté ont participé à la réussite de ce chantier tant sur le plan de la sécurité que de la qualité de réalisation et du respect des délais », précise Julien JACQUIN, Chargé de mission infrastructures, Direction de la Maîtrise d'Ouvrage, VINCI Autoroutes.

Pour Jérôme ROUET, Directeur du pôle Routes et Travaux Urbains de l'Entreprise CHARIER : "Ce Trophée récompense de nouveau nos efforts en matière de sécurité. Ces efforts doivent se poursuivre sur l'ensemble de nos chantiers. La bienveillance et l'exigence sont les valeurs qui nous animent. C'est pourquoi prendre soin de nos équipes, de nos coéquipiers est essentiel. Penser sécurité au quotidien garantit la bonne tenue de nos activités."

En savoir plus sur l'Entreprise CHARIER

L'Entreprise CHARIER a été fondée en 1897 à Montoir-de-Bretagne (44). En 2020, elle installe son nouveau siège social à Couëron, dans un bâtiment passif. Elle compte aujourd'hui 1 700 salariés. Entreprise familiale dont l'actionariat est détenu à 100 % par la famille CHARIER, elle a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 334 M€ en 2021. Depuis 2013, elle est dirigée par Paul BAZIREAU, Président du Directoire. Elle intervient désormais dans six métiers complémentaires : carrières & recyclage de matériaux, grands terrassements, routes & travaux urbains, génie civil, déconstruction et désamiantage, espaces verts et paysage. Elle s'appuie sur un réseau de 22 agences de travaux, 38 sites de gestion de déchets inertes, 15 carrières, 11 usines d'enrobés dont 2 mobiles et une usine d'émulsion, 15 sites certifiés ISO 14001. Elle recycle 393 000 t de déchets inertes par an et réalise 99 % de ses achats en France et 58 % dans ses régions (chiffres 2021). Pionnière de la Responsabilité Sociétale des Entreprises dès 2015, l'Entreprise a adopté cette année le statut d'Entreprise à Mission.

